

2008/158 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE LYON AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DES BIBLIOTHEQUES (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A la demande de l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB), la Ville de Lyon doit proposer la candidature d'un élu lyonnais pour participer au Conseil d'Administration de cet établissement, dont les membres sont nommés par le Ministère de l'Enseignement supérieur. Je vous propose la candidature de Georges KEPENEKIAN.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le statut de l'établissement ENSSIB ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ,

### **DELIBERE**

Est désigné comme candidat pour participer au Conseil d'Administration de l'ENSSIB :

- Georges KEPENEKIAN

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

G. COLLOMB